
La MRC de Rouville déclare la compétence exclusive du service de transport régional à la demande *Axel, la mobilité futée*

Marieville, le 16 mai 2024. – Le conseil de la MRC de Rouville est heureux d’annoncer sa compétence exclusive relativement au service de transport régional à la demande Axel. La résolution a été entérinée le 15 mai 2024, lors d’une séance ordinaire du conseil des maires.

Celle-ci permettra à la MRC d’être en mesure d’organiser son réseau de transport collectif à l’échelle régionale et d’offrir un service complémentaire à ceux que nous trouvons déjà sur le territoire. Cette étape juridique et légale donne le pouvoir au conseil de la MRC de Rouville sur la gestion du service et elle permet d’accéder aux différentes subventions disponibles pour le financement d’un tel service.

La déclaration de compétence a permis l’embauche d’une ressource, au sein de la MRC, qui vient épauler l’équipe déjà en place puisque, dorénavant, les réservations faites par téléphone sont prises par cette personne. Les heures d’ouverture et les tarifs ne changent pas. Les citoyens de Carignan et de Chambly n’ont maintenant plus accès au service. Toutefois, la ville de Chambly devient une « ville destination » pour les usagers de Rouville.

« La compétence exclusive témoigne de l’engagement continu de la MRC à fournir des solutions de transport innovantes et de qualités, et ce, tout en contribuant au développement durable des municipalités qu’elle dessert. Nous sommes convaincus que le service de transport régional à la demande Axel continuera d’apporter une valeur ajoutée considérable aux communautés locales, en améliorant l’accessibilité et la mobilité pour tous. Nous tenons à remercier tous les partenaires du réseau communautaire ainsi que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre d’avoir soutenu le projet dans sa phase pilote », déclare M. Denis Paquin, préfet de la MRC de Rouville.

Afin de réserver un transport, vous pouvez : télécharger l’application mobile Axel, visiter le <https://rouville.link-alademande.ca> ou composer le 514 607-6556. Pour plus d’informations, nous invitons les citoyens à visiter le site Internet suivant : www.mrcrouville.qc.ca/axel.

À propos d’Axel, la mobilité futée

Financé par le Plan d’action gouvernemental pour l’inclusion économique et la participation sociale ainsi qu’avec la grande implication des acteurs du milieu, le projet pilote du service de transport régional à la demande a permis de répondre à des besoins pour plusieurs municipalités qui ne sont pas desservies par un service de transport en commun. Depuis septembre 2022, plus de 5 800 déplacements ont été effectués. Axel dessert les citoyens de son territoire, soit les municipalités d’Ange-Gardien, de Marieville, de Richelieu, de Rougemont, de Sainte-Angèle-de-Monnoir, de Saint-Césaire, de Saint-Mathias-sur-Richelieu et de Saint-Paul-d’Abbotsford. La clientèle peut se rendre dans les villes destinations telles que Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Chambly et Granby.

-30-

Source : Service des communications
communications@mrcrouville.qc.ca
450 460-2127, poste 224